

<p style="text-align: center;">Commune d'AUBIGNAS Compte rendu du conseil municipal du 30 janvier 2015</p>
--

Présents :

Christian BOSQUET, Emilie BORDE, Dominique LAVANDIER, Frédéric CHALANCON, Serge CAMPANA, Nathalie RODRIGUES de JESUS, Serge VILLARD, Jean-François GUILBERT, Sébastien BRUN, Jérôme DIMEGLIO.

Absents excusés : Anne CHAUMAZ pouvoir à Christian BOSQUET.

Ordre du jour :

- 1°/ Projet fibre optique
- 2°/ Projet PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal)
- 3°/ Délibération donnant compétence au maire pour la signature des autorisations d'urbanisme liées à l'application du droit des sols au nom de la commune
- 4°/ Contrat Escoutay (Gestion des cours d'Eau)
- 5°/ Utilisation de biens publics
- 6°/ Utilisation du local de la placette (ex brocante)
- 7°/ Révision du prix des repas cantine
- 8°/ Divers : Prévisions travaux 2015 – Révision prix -.....

1°/ Projet fibre optique.

Un projet d'installation de la fibre optique à l'abonné va être discuté à la CCRH. Il est demandé à chacun des conseils municipaux des communes de la CCRH de se positionner sur ce projet. La fibre optique à l'abonné permet d'avoir un très haut débit d'internet pour chaque raccordement. Outre l'usage nécessaire dans bien des cas pour les particuliers, il faut penser aux développements professionnels rendus possibles avec cette connexion.

Le coût de cette installation pour la CCRH serait de 2 M€ sur 10 ans pour 6 500 raccordements. Les travaux pourraient débuter fin 2015 et notre commune serait prioritaire dans l'ordre des travaux compte tenu du peu de débit de la couverture actuelle.

Le conseil émet un avis favorable à ce projet et souhaite s'inscrire dans cette démarche.

2°/ Projet PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal).

La carte communale de notre commune doit être mise à jour avant l'année 2017 afin de tenir compte des accords de Grenelle de l'environnement.

Nous avons deux possibilités : refaire la carte communale au niveau de notre commune ou s'inscrire dans une démarche de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal plus communément appelé PLUI au niveau de la CCRH.

La démarche PLU permettrait d'être en cohérence avec les projets d'aménagement au niveau de la CCRH. La mise en place de ce PLU implique une charge importante d'études. Le coût prévisionnel est de 150 000 €.

Le conseil municipal émet un avis favorable au PLUI au niveau de la CCRH avec des réserves sur l'agrandissement des zones constructibles compte tenu de nos possibilités d'alimentation en eau, des zones agricoles et du souhait de dynamisation de la zone artisanale.

3°/ Délibération donnant compétence au maire pour la signature des autorisations d'urbanisme liées à l'application du droit des sols au nom de la commune.

L'instruction des permis de construire se fera au niveau de la CCRH à partir du 02/02/2015. Une délibération doit être prise pour la signature du maire sur toutes les demandes d'urbanisme qui les signera maintenant au nom de la commune et non plus au nom de l'état.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4°/ Contrat Escoutay (Gestion des cours d'eau).

Au 1er janvier 2016, nous devons mettre en œuvre la gestion des cours d'eau. Nous devons acquérir la compétence pour leur entretien ainsi que celui des rives. Il faut rappeler que ces travaux entrent également dans la politique de prévention des inondations.

Le syndicat de l'Escoutay nous propose d'adhérer afin de répondre à cette compétence. Avec un technicien des cours d'eau, le syndicat pourra nous proposer des travaux sur les rives et obtenir des subventions pour leurs réalisations. La cotisation prévisible serait de 1000 € par an.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5°/ Utilisation du local de la placette (ex brocante).

Mr Alexandre Frenillot souhaite louer l'ancien local de la brocante à usage de bureau et de stockage de matériel pour son entreprise.

Il est proposé un loyer de 150 €/mois avec l'installation d'un compteur EDF personnel.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6°/ Révision du prix des repas cantine.

La société API nous a fait part du nouveau tarif pour l'année 2015. Le prix du repas passera à 3,50 € à compter du 1^{er} mars 2015.

Un courrier sera distribué aux parents d'élèves.

7°/ Divers : Prévisions travaux 2015 – Révision prix ...

Le maire propose au conseil municipal de réfléchir aux projets de travaux pour l'année 2015. Les projets seront exposés au prochain conseil.

Nous ne donnons pas suite à la demande de subvention des restaurants du cœur.

Il est proposé de passer à 3 €/jour la contribution pour la consommation d'eau pour les camping-cars.

Il est proposé de prendre une délibération pour demander une subvention à la préfecture pour les dégâts d'orages de cet hiver.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Prochain conseil :

Le prochain conseil est prévu le vendredi **6 mars 2015** à 20H30.